

« Deux valent mieux qu'un » (transcription)

Fête de Pentecôte – 08/06/2025

Jésus a promis le défenseur, Jésus a promis le paraclet. C'est comme ça qu'il s'appelle, paraclet, c'est ce qui est traduit dans nos Bibles comme consolateur, comme défenseur, comme celui qui intercède, comme celui qui encourage.

Littéralement, paraclet, ça veut dire celui qu'on appelle au secours, « viens à côté de moi ». Jésus a promis un paraclet et c'est toujours mieux d'en avoir deux qu'un seul. L'Ecclésiaste dit : "Deux valent mieux qu'un" (Eccl. 4.9). C'est toujours mieux d'en avoir deux.

Imaginez-vous qu'on a deux paraclets, deux défenseurs, deux consolateurs, ça serait mieux que d'en avoir un seul ? Et bien la Bible nous dit que nous en avons deux.

Nous lisons dans l'Évangile de Jean chapitre 17.12, dans cette prière de Jésus, cette prière qu'il élève au Père devant ses disciples, il dit : "Lorsque j'étais avec eux, je les gardais en ton nom." C'était lui le défenseur, c'était lui le secours, c'était lui le consolateur de ses disciples, il était avec eux et il les gardait.

L'apôtre Jean écrit dans sa première épître au chapitre 2.1 : "Si quelqu'un a péché, nous avons un défenseur auprès du Père" - nous avons un paraclet auprès du Père, qui est-ce ? -

"Jésus-Christ le juste. Il est lui-même la victime expiatoire pour nos péchés".

Jésus est le défenseur. D'autres traductions de la Bible disent : "Nous avons un avocat." Justement, c'est celui qui nous défend, c'est celui qui nous défend de toutes les accusations.

Nous avons un paraclet, un défenseur auprès du Père et il s'agit exactement du même qui s'est sacrifié pour nous. Notre défenseur, c'est celui qui a payé pour notre rédemption, c'est celui qui a offert sa vie pour racheter la nôtre.

Dans les l'épître aux Hébreux chapitre 7 verset 25, il est dit de Jésus : "Il peut sauver ceux qui s'approchent de Dieu à travers lui puisqu'il est toujours vivant pour intercéder en leur faveur." Parce que c'est ce que fait un paraclet, c'est ce que fait celui qu'on appelle au secours : Il intercède. Il intercède pour défendre, il intercède pour consoler, il intercède afin que nous puissions être sauvés.

Jésus est le premier paraclet qui apparaît dans les écritures. Et bien sûr que nous en avons un autre. C'est Jésus même qui en parle. Nous avons lu dans l'Évangile de Jean chapitre 16, qu'il parle de ce consolateur, de ce paraclet, mais il disait auparavant au chapitre 14.16 : "Je prierai le Père et il vous donnera un autre défenseur -un autre défenseur - afin qu'il reste éternellement avec vous."

Il va vous en donner un deuxième. Vous allez avoir un deuxième paraclet, une deuxième personne qui va être votre défenseur, qui va être celui qui viendra à votre secours. Une deuxième personne qui sera votre avocat. Un autre consolateur.

Nous lisons dans l'épître aux Romains au chapitre 8 verset 26 : "L'esprit nous vient en aide dans notre faiblesse car nous ne savons pas ce qu'il convient de demander dans la prière, l'esprit intercède pour nous avec des soupirs inexprimables."

Le paraclet intercède pour nous. Il est celui qui parle à notre place à notre Père céleste. Nous avons donc deux paraclets, deux défenseurs, deux qui prient pour nous, deux qui intercèdent pour nous : Jésus auprès du Père intercédant pour nous, l'Esprit Saint en nous priant à notre place, faisant que notre prière soit compréhensible par notre Père. Il est indispensable.

Ce paraclet, Jésus dit qu'il demeure éternellement avec nous. Dans l'Évangile de Matthieu au chapitre 28 verset 20, nous lisons

que Jésus dit à ses disciples : " Je serai avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde."

Dans l'Évangile de Jean, nous l'avons vu aussi, il y a déjà quelques semaines, Jésus dit : Qu'il va demeurer en nous et nous en lui. Ça veut dire que nous en avons deux, deux qui sont avec nous éternellement, deux qui sont avec nous chaque jour, deux qui demeurent en nous.

À faute d'en avoir un seul, nous en avons deux : deux consolateurs, deux avocats, deux défenseurs, deux qui nous encouragent, deux qui viennent à notre secours, deux qui intercèdent pour nous.

Jésus a dit lorsqu'il a promis le Saint-Esprit, il a dit qu'il demeurerait en nous afin de ne pas nous laisser orphelin (14.17-18). Jésus partait, il ne serait plus visible à ses disciples, c'est pourquoi il promet ce paraclet, ce consolateur, cet "autre" qui sera avec ses disciples chaque jour et partout, non seulement réuni autour de lui.

L'Esprit demeure en nous afin que nous puissions demeurer dans la foi, afin que nous puissions demeurer en Christ, afin que nous soyons entendus dans nos prières.

L'Esprit ne nous est pas donné pour faire des miracles, pour parler des langues étrangères et ce genre de choses.

Deux valent mieux qu'un.

Au chapitre 14 verset 26, Jésus dit : "Le consolateur, le Saint-Esprit que le Père enverra en mon nom vous enseignera toute chose et vous rappellera tout ce que je vous ai dit". Parce qu'on oublie, parce qu'on se souvient parfois que des parties qui nous intéressent de l'enseignement de Jésus, parce que parfois on nous pose des questions et on a besoin de se rappeler des choses. Et bien Jésus nous promet que le consolateur, le paraclet, l'Esprit Saint viendra à nous pour nous enseigner et pour

nous rappeler, surtout lorsque Jésus nous a demandé d'aller faire des disciples de toutes les nations et de leur enseigner tout ce qu'il a dit. Et en même temps qu'il nous a dit d'aller enseigner tout ce qu'il a dit, il nous a promis un paraclet, le Saint-Esprit qui va nous enseigner et qui va nous rappeler tout ce qu'il a dit, afin que nous puissions transmettre ce message tel qu'il l'a annoncé.

Deux valent mieux qu'un.

Dans l'Évangile de Marc chapitre 13.10-11, Jésus dit : "Avant la fin du monde, il faut que la bonne nouvelle soit prêchée à toutes les nations et quand on vous emmènera pour vous livrer, dites ce qui vous sera donné car c'est l'Esprit Saint qui parlera."

C'est lui qui va prendre notre défense devant ceux qui nous jugent à cause notre enseignement, à cause de l'Évangile du Christ. C'est lui l'avocat, c'est lui le défenseur, c'est lui qui nous rappellera ce que Jésus a dit, c'est lui qui nous enseignera la vérité de Dieu.

Jésus enseigne encore sur le consolateur en disant au chapitre 15.26 de l'Évangile de Jean : "Quand sera venu le consolateur, l'Esprit de vérité, il rendra témoignage de moi". Il dira, il déclarera ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu, ce qu'il connaît, parce que le Saint-Esprit connaît Jésus bien avant son incarnation, il le connaît depuis l'éternité comme il connaît le Père depuis l'éternité et il sait exactement ce qu'il a dit et ce qu'il a voulu dire, ce qu'il a voulu transmettre et il est celui qui est chargé de nous le rappeler.

Il rendra témoignage de Jésus.

Nous lisons dans l'épître aux Romains au chapitre 8 verset 16 : "L'esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu", et que si nous sommes enfants de Dieu, donc nous sommes aussi héritiers de la promesse de Dieu, héritier de la gloire de Dieu.

L'Esprit témoigne, il nous déclare ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu et il nous rappelle que nous sommes enfants de Dieu, que nous appartenons au Père céleste grâce au sacrifice du Christ. Il nous témoigne, il témoigne à notre esprit d'une façon qui n'est pas audible, il parle d'esprit à esprit. Il est celui qui parle l'Évangile du Christ. Il parle à notre esprit pour nous consoler, pour nous fortifier, pour nous encourager, pour nous défendre d'une mauvaise conscience.

Jésus a dit qu'il serait avantageux pour nous qu'il parte afin que le consolateur puisse venir.

Jésus part et l'Esprit Saint vient. Jésus dit qu'il convaincra, qu'il réfutera, qu'il corrigera le monde au sujet du péché, de la justice et du jugement.

"Au sujet du péché parce qu'il ne croit pas en moi", il dit. C'est-à-dire que l'Esprit Saint va convaincre le monde entier que le pire péché qui existe, c'est de ne pas croire en Jésus. Du temps de Jésus, les pharisiens discutaient quel était le plus grave de tous les péchés, il y avait des péchés plus graves que d'autres, il y avait des péchés qui faisaient que nous soyons rejetés directement de Dieu. Les pharisiens prenaient de haut les pécheurs, comme ils les appelaient, en se croyant meilleur que les autres.

Quel est le pire de tous les péchés ? Ce n'est pas l'assassinat, ce n'est pas la haine, ce n'est pas l'adultère, ce n'est pas faire la guerre, c'est ne pas croire en Jésus. C'est le pire de tous les péchés parce que en ne croyant pas en Jésus, nous n'avons pas de pardon. En commettant tous les autres péchés, nous avons le pardon. Il nous convaincra que sans lui, nous ne pouvons rien, que sans lui, nous sommes complètement perdus.

Il convaincra aussi "au sujet de la justice parce que je vais au Père", il dit. Parce qu'il n'y a pas de personne plus juste que

Jésus-Christ. Personne n'accomplit la justice de Dieu mieux que Jésus-Christ.

Les pharisiens pensaient être justes, se considérer juste. L'apôtre Paul nous enseigne que nous devons considérer notre justice comme une immondice, quelque chose qui n'a aucune valeur.

Nous n'avons pas de justice en nous-même. Donc l'esprit est là pour nous convaincre que la justice vient de Dieu, que la justice c'est Christ, que cette justice nous a été accordée et par cette justice, nous sommes vus comme juste par le Père et nous recevons l'héritage. Par le don de cette justice dans le baptême, nous devenons héritiers.

Et il convaincra le monde que c'est Christ la seule justice, il n'y a pas d'autres chemin pour atteindre cette justice, il n'y a que Christ qui sauve.

Il convaincra le monde aussi "du jugement parce que le prince de ce monde est jugé".

Lorsque Jésus était entré à Jérusalem avant cette conversation avec ses disciples, une voix s'est fait entendre du ciel et qui disait que Jésus était le Fils, le Fils de Dieu, l'envoyé de Dieu. Jésus dit que cette voix n'était pas pour lui, sinon pour les autres, pour ceux qui écoutaient et il ajoute : "Maintenant a lieu le jugement de ce monde, maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors." (Jn 12.31)

L'Esprit Saint convaincra le monde que ce jugement, le jugement de Dieu a déjà eu lieu ; que les pécheurs ont été jugés en Christ, dans sa croix ; que le prince de ce monde a été jugé, que le prince de ce monde a été jeté dehors, que le diable a été vaincu et qu'il y a un nouveau prince en ce monde. Il y a un nouveau roi, Christ notre Seigneur.

Il est venu défaire les œuvres du diable, celle qu'il avait commencé dans la Genèse chapitre 3 en faisant chuter Adam et

Ève et en introduisant le péché dans le monde, en introduisant le drame du péché, de la mort, de la maladie, des souffrances et du mal. Il est venu défaire ses œuvres et il l'a fait. Il l'a jugé. Le diable a été jugé coupable, le diable a été condamné. Nous avons été jugés coupables, nous avons été condamnés en Christ afin que, lui recevant notre châtiment, nous en soyons délivrés.

Bien sûr qu'il est avantageux pour nous que le Saint-Esprit vienne nous convaincre de ces choses : Parce que pécheur, je peux me voir toujours. Juste, je ne me verrai jamais. Devant le jugement, je pourrais toujours avoir le doute, mais le Saint-Esprit a été envoyé pour que je sois convaincu de mon péché, je sois convaincu de la justice de Christ et que je sois convaincu de sa victoire, de mon espérance, de mon salut.

Deux valent mieux qu'un.

Jésus-Christ me le rappelle, le Saint-Esprit me le rappelle, Jésus me l'a enseigné, le Saint-Esprit me l'enseigne de nouveau.

L'apôtre Paul rajoute dans l'épître aux Éphésiens au chapitre 1.13-14 : "En Christ, vous avez cru et vous avez été scellé du Saint-Esprit qui avait été promis, lequel est un gage de votre héritage."

Jésus avait promis le paraclet. Jésus avait promis le consolateur à ses disciples : Lorsqu'il partirait, il enverrait de la part du Père ce consolateur, ce défenseur pour tous ceux qui croient en lui.

Ce n'est plus une promesse puisque Jésus est déjà monté au ciel. Ce n'est plus une promesse à attendre, c'est une réalité pour chacun des enfants de Dieu, pour chacun de nous.

Une réalité présente :

Nous avons reçu ce sceau de l'Esprit, l'Esprit qui habite en nous, qui demeure en nous, habitera en nous éternellement, et il est le gage de notre héritage éternel.

L'Esprit nous a convaincu de notre péché. L'Esprit nous a convaincu de la justice du Christ. L'Esprit nous a convaincu du pardon lors du jugement. Il est le défenseur, il est celui qui nous console par l'Évangile, il est celui qui nous remplit d'espérance, il est celui qui nous remplit de certitude.

Il est avantageux pour nous qu'il y en ait deux au lieu d'un seul : parce que deux valent mieux qu'un.

Nous en avons deux qui intercèdent pour nous, ne l'oublions jamais. Nous ne sommes pas seuls face à nos désespérances et quand nous devons aller au Père, sachons que nous avons ces deux-là qui sont de notre côté.

Il y en a deux qui vivent avec nous et qui demeurent en nous. Lorsque nous nous sentons abandonnés, lorsque nous nous sentons seuls, quand nous avons envie de désespérer, rappelons-nous que ces deux-là sont avec nous, nos deux consolateurs, nos deux défenseurs nous accompagnent, ils sont avec nous.

Les deux nous défendent lors du jugement, les deux sont là pour nous convaincre que Dieu ne va pas nous récriminer nos fautes. Toutes nos fautes sont pardonnées par le Christ, par son œuvre, par la foi que l'Esprit Saint a créée en nous.

Deux valent mieux qu'un.

Deux pour nous convaincre de notre salut. Deux pour nous faire vivre la joie du salut. Deux pour nous convaincre de notre héritage éternel. Deux pour nous faire vivre la paix.

Et que la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, garde votre cœur, garde vos pensées en Jésus, le paraclet, et en ce don qu'il nous a fait du deuxième paraclet, afin que nous ayons l'espérance et la certitude de la vie éternelle. Amen.